

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKOMAX-CONSULTING » en abrégé « A.C »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY ANGRE –  
MAHOU, NON LOIN DU PETIT MARCHÉ «LA PAIX », lot  
1242 ; ilot 101, 06 BP 6170 Abidjan 06, Lot 1242, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOMAX-CONSULTING » en  
abrégé « A.C »

Objet : - BTP  
- LOTISSEMENT ET VENTE DE TERRAINS.  
- AMENAGEMENT FONCIER.  
- TRANSPORT.  
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes somme auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY ANGRE –  
MAHOU, NON LOIN DU PETIT MARCHÉ «LA PAIX », lot

1242 ; ilot 101, 06 BP 6170 Abidjan 06, Lot 1242, Ilot 101

Dirigeant(s) M AKOBE MAXIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02324 du 23/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15933/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

